



Périgny le 15/09/2012

### CR réunion du comité directeur .

Présents : A. Boisméau, J.Bégué, P. Chauvin, C. Coussot, M. Coussot, M. Cuvelier, P. Nourisson, E. Poisson, N. Sechet, JP. Thevenet, Y.Tirateau.

Excusés : G. Chaillier, G. Freund, P. Ortuno

Absents : G. Multeau

---

Ouverture de la séance : 14 h 30

Rappel : la réunion a lieu à NIORT car c'est le mieux centré et le coût financier est le minimum.

#### □ Préambule :

Saison 2012 = 1748 licenciés contre 1815 en 2011 soit un déficit de 67 archers, ce qui correspond (en valeur absolue) au nombre des licenciés des 2 clubs « disparus ».

Seul le département des Deux Sèvres a connu une progression de son nombre de licenciés.

41 clubs sur la ligue et actuellement 42, le club de La Tour St Jacques de RARTENAY vient de ré-ouvrir. Alain souhaite longue vie au club !

#### - Point sur la commission sportive :

- Constitution des groupes ligue : les listes des archers présélectionnés sont finalisées,
- Déborah a fourni les dates mais pas les horaires,
- Vincent n'a fourni ni dates ni horaires,
- Philippe donne les dates et les horaires,
- Il est demandé à chacun de contacter tous les présélectionnés même s'ils ont répondu non l'année passée. Ils sont environ 12 par groupe avec un repêchage possible avec les archers suivants.
- Continuer à étudier et relancer un groupe « parcours » avec un recentrage du lieu. Demander des volontaires pour la constitution de ce groupe. Il a été demandé à Guy et à Philippe de proposer une solution mais il n'y a pas de réponse actuellement. La multitude des catégories et des armes ne simplifie pas les choses (il faudrait 2 personnes par arme et 2 jeunes de la même arme) Philippe Chauvin propose de faire tourner les entraînements sur plusieurs clubs.

La Charente met en place un challenge jeune avec obligation de participer à certaines disciplines pour amener les jeunes à découvrir les disciplines non pratiquées dans leurs clubs. Inviter aussi les clubs à envoyer leurs jeunes sur les tirs de parcours en découverte.

- Comment structurer pour mettre en place la découverte de toutes les disciplines ? Étudier une liaison ligue ↔ départements alors que la fédération va plus vers les clubs que vers les ligues et départements.

- Un essai a été fait en Deux Sèvres sur 2 jours avec beaucoup de visiteurs et très peu voire pas de retour !
- Alain propose : pourquoi ne pas faire un groupe par département ? Ceux qui font la démarche sont motivés mais pas suffisamment suivis.

Quota du CL salle il y aura 25 cibles cette année.

Validation du changement de quota pour les SHCO(16 au lieu de 18) et les SHCL(22 au lieu de 20) **mais les quotas peuvent être réactualisés en décembre en fonction des niveaux et du nombre d'archers par catégories.**

Présentation du calendrier pour les 4 ans à venir

- remarque : Barbezieux a demandé à déplacer son concours et est en même temps que le salle d'Angoulême !
- Les DRE ont beaucoup d'archers(100 à 120)
- Il y aura une DRE toute les 3 semaine à partir du 5 mai et il faut faire le tir qualificatif en une seule vague. Le Championnat de ligue sera le 30 juin. Les organisateurs devront s'adapter aux dates des championnat de ligue par département(un département refusant une année perdra son tour et ne pourra recommencer que 4 ans plus tard. Ce calendrier permet que le CL ne soit pas la 1<sup>ère</sup> compétition de l'année.
- Répartition des CL par département avec pour celui en organisant 2 d'avoir un sur cible et un sur parcours
- Les départements doivent avoir réglé leur calendrier avant qu'il ne soit proposé à la ligue !
- La proposition calendrier est votée à l'unanimité.
- Le courrier avec cette programmation sera envoyé au club semaine 38.

Répartition des rencontres jeunes :

- Proposition : 1 rencontre jeune par mois et par département en salle en novembre, décembre, janvier et février, et en extérieur avril, mai et juin.
- Claudine dit qu'il y a peu d'arbitres jeunes, réponse : cela fait autant de compétition que l'année passée mais un département ne faisant pas cette compétition un mois, elle ne sera pas remplacée.
- La réflexion à ce sujet va continuer.

Circuit régional : poursuit-on le circuit régional lors des DRE ? OUI le circuit sera maintenu! Trouver une formule pour simplifier la présentation du circuit régional aux archers, essayer de simplifier la formule sur le terrain.

- Est-il possible de faire un championnat de ligue ouvert au tir qualificatif et fermé pour les finales ?
- Voir le règlement ou avec la FFTA !
- Imposer à l'organisateur de faire faire les duels même s'il n'y a que 2 archers sous peine de non organisation
- Les club doivent faire tirer les finales suivant les inscrits et non suivant les participants(c'est le règlement)

DRE si 3 équipes, faire une poule de 3 avec un tir à vide mais compté.

#### - **Point sur la formation :**

Formation E1 et E2 :

- E1 : beaucoup de candidats(le pré-requis est valable 2 ans pour faire la formation E1)
- E2 seulement 2 candidats(dont 1 pour la 3<sup>ème</sup> année car annulé les 2 autres) la formation est chère mais il faut la faire(voir si Pays de Loire peuvent se joindre à nous)
- Tarifs des formations :150€ par formation + 25€ pour le pré-requis E1. Si un intéressé par un seul module seul module le tarif est à l'étude.
- La formation continue est obligatoire tous les 3 ans la prochaine sera le 28/10(axée sur poulies et campagne) Un stage encadré peut entrer dans le cadre de la formation continue.

- **Point sur les labels :**

Labels : Pour la ligue = 52% des clubs(26% au niveau national)  
Pour la ligue moyenne de 42 archers par club(39 au niveau national)

- **Point sur l'arbitrage :**

Arbitrage : 1 arbitre arrête, 1 reviens sur la ligue (Audrey Allard) et devra suivre un recyclage et 2 jeunes qui passent arbitres fédéraux.

Réunion annuelle des arbitres : elle est **obligatoire**. Le remboursement des frais est partiel et devrait être fait par le club d'attachement.

Erik demande : qu'en est-il pour la présentation d'un candidat arbitre de la Vienne à l'examen ?

Alain prends RDV avec lui mais il ne sera pas présenté à la session de novembre car n'a pas suivi la formation depuis 6 mois au moins.

- **Politique à venir :**

Nouvelle olympiade : Alain dit qu'il va falloir refaire une nouvelle convention d'objectifs sur 4 ans l'année prochaine. Il constate : on fixe des orientations imposées aux départements main rien n'est fédéré au niveau de la ligue.

Le CTL doit orienter et conseiller les départements

Il faut faire une réunion de travail en octobre : CTL ⇔ départements

- **Divers :**

Rappeler et renvoyer aux clubs que lors de l'AG il a été voté une participation de 0.75€ par archer et 0.40€ pour les rencontres jeunes (afin de diminuer le déficit sur le déplacement des arbitres)

Politique de mutualisation : les petits clubs sont bénéficiaires.

Rappeler aux clubs d'envoyer les fiches de clubs (annuaire de ligue) après chaque changement au sein du club.

Penser à mettre le matériel d'occasion à vendre sur le site de la ligue (certains clubs de la ligue en recherchent)

**Prochaine réunion du comité directeur le 15 décembre à 9 h à NIORT**

Réunion suivante le 25 janvier à 19 h à NIORT

Yannick TIRATEAU  
Secrétaire adjoint

